

# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de révision 16-mars-2023 Numéro de révision 5

### 1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit CrushR 540

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit 31655

Synonymes Aucun

Numéro(s) d'enregistrement PCP. Reg No. 31655

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière

d'utilisation

Utilisation recommandée Herbicide

Restrictions d'utilisation Suivez les instructions de l'étiquette

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Identificateur du fournisseur initial

ALBAUGH LLC 1525 NE 36th St, Ankeny, IA 50021 USA

Numéro de téléphone à composer en

cas d'urgence

Numéro de téléphone d'urgence

24 heures sur 24

1-800-424-9300 (CHEMTREC)

Chemtrec 1-800-424-9300

## 2. Identification des dangers

#### Classification

Toxicité aiguë - cutanée	Catégorie 4
Toxicité aiguë - inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2B

#### Éléments d'étiquetage

### **Attention**

### Mentions de danger

Nocif par contact cutané Nocif par inhalation Provoque une irritation cutanée

Provoque une irritation des yeux



#### Conseils de prudence - Prévention

Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs et aérosols Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

#### Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

#### Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin

#### Inhalation

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

#### Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée

### Autres renseignements

Peut être nocif en cas d'ingestion.

# 3. Composition/information sur les ingrédients

#### Substance

Non applicable.

### <u>Mélange</u>

Le produit ne contient aucune substance qui, à sa concentration donnée, est considérée comme dangereuse pour la santé

	Nom chimique	No. CAS	% en poids		Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
	Other Ingredients	PROPRIETAR Y	>50	-	
ſ	Glycine, N-(phosphonomethyl)-, potassium salt	70901-12-1	47.0-50.0	_	

### 4. Premiers soins

Contact avec les yeux

Description des premiers soins

Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant. Conseils généraux

Inhalation Déplacer à l'air frais. Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes

> apparaissent. Si les symptômes persistent, appeler un médecin. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus. Obtenir immédiatement des soins médicaux. Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rincage. Obtenir

des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste. Enlever les lentilles de contact si la

victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Si Contact avec la peau

les symptômes persistent, appeler un médecin.

Ingestion NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Ne jamais rien administrer par la bouche à une

personne inconsciente. Obtenir des soins médicaux.

Équipement de protection

premiers soins

S'assurer que le personnel médical est conscient du (des) produit(s) en cause, qu'il prend individuelle pour les intervenants endes mesures pour se protéger et qu'il empêche la progression de la contamination. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Consulter la section 8 pour plus de

renseignements.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

**Symptômes** Toux ou respiration sifflante. Difficulté à respirer.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

### 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à

l'environnement immédiat.

AVERTISSEMENT: L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se Incendie majeur

révéler inefficace.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas disperser un produit renversé avec des jets d'eau à haute pression.

Dangers particuliers associés au

produit chimique

Aucun renseignement disponible.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité au choc Aucun.

Sensibilité à la décharge électrostatique

Aucun.

Équipements de protection spéciauxLes pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention et précautions spéciales pour les complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle. pompiers

### 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

**Précautions personnelles** Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation

adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter de respirer les

vapeurs ou la bruine.

Autres renseignements Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute

sécurité.

**Méthodes de nettoyage** Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

### 7. Manutention et stockage

#### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention

sécuritaire

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. En cas de ventilation

insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Garder sous clef.

Conserver hors de la portée des enfants.

### 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

**Limites d'exposition**Sous sa forme commerciale, ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des

limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation

particuliers à une région.

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches

Douches oculaires Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques). Aucun

nécessaire pour une utilisation par le consommateur.

**Protection des mains** Porter des gants appropriés. Gants imperméables.

**Protection de la peau et du corps** Porter un vêtement de protection approprié. Vêtement à manches longues.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En

cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une

évacuation peuvent se révéler nécessaires.

Considérations générales sur

l'hygiène

Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

### 9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**État physique** Liquide

Aspect Aucune donnée disponible

Couleurjaune clairOdeurFaible

Seuil olfactif Aucune donnée disponible

Propriété Valeurs Remarques • Méthode

pH 4.0 - 5.0 Aucun connu
Point de fusion / point de Aucune donnée disponible Aucun connu

congélation

Point initial d'ébullition et plage Aucune donnée disponible Aucun connu

d'ébullition

Point d'éclair> 104 °C / 219.2 °FAucun connuTaux d'évaporationAucune donnée disponibleAucun connuInflammabilitéAucune donnée disponibleAucun connuLimites d'inflammabilité dans l'airAucun connu

Limite supérieure d'inflammabilité Aucune donnée disponible

ou d'explosivité

Limite inférieure d'inflammabilité Aucune donnée disponible

ou d'explosivité

1.31x10-2mPa (glyphosate acid) Pression de vapeur Aucun connu Densité de vapeur relative Aucune donnée disponible Aucun connu Densité relative Aucune donnée disponible Aucun connu Solubilité dans l'eau Aucune donnée disponible Aucun connu Solubilité dans d'autres solvants Aucune donnée disponible Aucun connu log Pow < 3.2 (pH 5-9, 20C) Coefficient de partage Aucun connu Température d'auto-inflammation Aucune donnée disponible Aucun connu Température de décomposition Aucun connu

Viscosité cinématique16.6 mm²/s@ 20 °CViscosité dynamiqueAucune donnée disponibleAucun connu

Autres renseignements

Propriétés explosives
Propriétés comburantes
Point de ramollissement
Masse moléculaire
VOC content

Aucun renseignement disponible.
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
Aucun renseignement disponible

Masse volumique du liquide 1.33 - 1.37

Masse volumique apparente Aucune donnée disponible

\*Listed density is an approximate value and does not necessarily represent that of a specific batch

### 10. Stabilité et réactivité

### Réactivité

Aucun renseignement disponible.

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

Risques de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter

Chaleur excessive.

Matières incompatibles

Acides forts. Bases fortes. Agents oxydants forts.

Produits de décomposition

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

dangereux

### 11. Données toxicologiques

#### Informations sur les voies d'exposition probables

#### Renseignements sur le produit

Inhalation Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut

causer une irritation des voies respiratoires. Nocif par inhalation. (sur la base des

composants).

Contact avec les yeux Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Provoque une irritation des yeux. Peut causer une rougeur, une démangeaison et une

douleur.

Contact avec la peau Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Provoque une irritation cutanée. (sur la base des composants).

**Ingestion**Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Une

ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et la

diarrhée. Peut être nocif en cas d'ingestion.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Rougeurs. Peut causer une rougeur et un larmoiement des yeux. Toux ou respiration

sifflante.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de la toxicité

 DL50 par voie orale
 > 5,000 mg/kg

 DL50 par voie cutanée
 > 2,000 mg/kg

 CL50 par inhalation
 > 1.20 mg/l

### Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Irritant pour la peau.

oculaire

Lésions oculaires graves/irritation Irritant pour les yeux.

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

N'a pas causé de sensibilisation chez des animaux de laboratoire.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Aucun renseignement disponible.

**Cancérogénicité** Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Glycine,	-	Group 2A	-	-
N-(phosphonomethyl)-,		-		

potassium salt 70901-12-1

Toxicité pour la reproduction Aucun renseignement disponible.

**STOT - exposition unique** Aucun renseignement disponible.

**STOT - exposition répétée** Aucun renseignement disponible.

**Effets sur les organes cibles** Appareil respiratoire, Yeux, Peau.

**Danger par aspiration** Aucun renseignement disponible.

# 12. Données écologiques

Écotoxicité Les effets environnementaux de ce produit n'ont pas été pleinement étudiés.

Persistance et dégradation Aucune donnée disponible.

**Bioaccumulation** Il n'existe aucune donnée pour ce produit.

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

### 13. Données sur l'élimination

#### Méthodes d'élimination

Déchets de résidus/produits

Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

inutilisés

**Emballage contaminé** Ne pas réutiliser les contenants vides.

### 14. Informations relatives au transport

**DOT** Non réglementé

<u>IATA</u> Non réglementé

TMD Non réglementé

OACI (air) Non réglementé

IMDG Non réglementé

### 15. Informations sur la règlementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

#### La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

**TSCA** Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. LIS/LES Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. **EINECS/ELINCS** Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. **ENCS** Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. **IECSC KECL** Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. **PICCS** AIIC Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.

#### Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

**ENCS** - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée **PICCS** - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AIIC - Australian Inventory of Industrial Chemicals

### 16. Autres informations

NFPA Risques pour la santé 1Inflammabilité 1 Instabilité 0 Dangers particuliers -HMIS Risques pour la santé 1Inflammabilité 1 Dangers physiques 0 Protection individuelle

Légende Étoile des risques chroniques \*= Danger chronique pour la santé

#### Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

TWA (moyenne pondérée dans le temps) **STEL** STEL (Limite d'exposition de courte durée) TWA

Valeur plafond Valeur limite maximale Désignation de la peau

### Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)

Base de données ChemView de l'Environnemental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis

Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA)

EPA (Agence de protection de l'environnement)

Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)

Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)

Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données de substance dangereuses

Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)

Classification SGH - Japon

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)

National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)

Bibliothèque nationale de médecine

NTP (programme national de toxicologie aux États-Unis)

Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)

Publications du programme Environnement, santé et sécurité de l'Organisation de coopération et de développement économique Publications sur les substances chimiques produites en grandes quantités de l'Organisation de coopération et de développement économique

Ensemble de données de dépistage de l'Organisation de coopération et de développement économique

Organisation mondiale de la Santé

Date de révision 16-mars-2023

Note de révision Aucun renseignement disponible.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique